



Avec AGF Habitation, vivez tranquille !

Les garanties du contrat Habitation AGF sont très étendues.

AGF Habitation : Pour résoudre tous les tracas quotidiens !

• **Les garanties de base :**

- Incendie et événements assimilés (foudre...)
- Tempête, Grêle, Neige
- Dégâts des Eaux
- Vol / Vandalisme
- Bris des Glaces
- Attentats / Catastrophes naturelles
- Responsabilité Civile Incendie / Dégâts des Eaux
- Responsabilité Civile séjours / Voyages / Fête familiale
- Responsabilité Civile Propriétaire d'immeuble
- Responsabilité Civile Vie privée
- Assistance au domicile 24h/24h (aide ménagère, garde des enfants malades...)
- Défense Pénale et Recours
- Dommages électriques (y compris perte de contenu en congélateur)

• **Les Options :**

- **Remplacement à Neuf** avec un service de livraison : remplacement des biens endommagés suite à un sinistre, si la réparation n'est pas possible, par des biens neufs ayant les mêmes caractéristiques.
- **Remboursement d'emprunt** : suite à un incendie, vos locaux sont momentanément inhabitables, AGF Habitation prend en charge vos mensualités de remboursement pendant le temps nécessaire à la remise en état de votre logement.

- **Piscine** : les dommages matériels causés à votre piscine suite à un événement garanti sont couverts
- **Installations de jardins** : votre mobilier, toutes installations fixes de votre jardins... sont assurés.
- **Protection juridique renforcée** : exercice à votre place, du recours amiable ou contentieux les plus efficace en cas de conflits avec votre voisinage, avec votre propriétaire ou locataire...
- **Assistance voyage** : vos frais médicaux, votre rapatriement sont entièrement pris en charge partout dans le monde...
- **Des offres spécifiques :**
 - Assurance scolaire
 - Assurance Loisirs
 - Garantie des Accidents de la Vie
 - Offre mobile home...
- **La mensualisation gratuite de vos cotisations**

AGF Habitation : un contrat sur mesure...

IL comprend 3 offres principales : Offre Service, Privilège, Etudiant*

En fonction de vos besoins, vous choisissez les garanties, avec ou sans franchise, qui vous conviennent le mieux.

- ⇒ **Objectif Budget** : regroupe toutes les garanties indispensables (garanties de base).
- ⇒ **Objectif Sécurité** : regroupe les garanties indispensables et les garanties Vol et Vandalisme.
- ⇒ **Objectif Confort** : regroupe les garanties indispensables, les garanties vol, vandalisme et le Remplacement à neuf.

*L'offre Etudiant est une formule adaptée pour moins de 52 euros (tarif 2005)

Pour de plus amples renseignements, contactez votre Agent Général AGF.

Vous pouvez également obtenir un devis gratuit et personnalisé sur www.agf.fr.